

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **BOZEN S.A., en liquidation, Buchillon**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 04.11.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **03.01.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: BOZEN S.A., en liquidation , Avenue de l'Horloge, 1164 Buchillon
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO
- Etude de Mes André Corbaz et Jean-Luc Marti notaires

1003 Lausanne

(00786278)